



PREFECTURE DU CALVADOS

Classement 1-21-9

**Direction départementale des Territoires  
et de la Mer du Calvados**

**Service Eau et Biodiversité**

10, boulevard Général Vanier

B.P. 80517

14035 CAEN CEDEX 1

tel : 02.31.43.15.00

fax : 02.31.44.59.87

**ATTESTATION DE MEUTE (N° )**

*CHASSE SOUS TERRE*

**Première demande ou Renouvellement**

*(adresser cette demande en deux exemplaires à la DDTM avec une  
enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée des certificats de  
tatouage*

Première demande accordée le .....

Je soussigné .....

Demeurant à .....

Téléphone obligatoire : .....

Mail : .....

Agissant en qualité de : ■ Maître d'équipage

Sollicite la délivrance d'une attestation concernant la meute définie ci-après :

- Nom de l'équipage ... ..
- Statut de l'équipage ② .....
- Nom et adresse des membres du bureau ③ .....
- Animal (aux) chassé(s) ... ..
- Composition de la meute ④
  - ▶ Race de chiens .....
  - ▶ Nombre de chiens .....
  - ▶ Date de tatouage .....
  - ▶ N° de tatouage .....
- Lieux de chasse habituels .....

Fait à ....., le .....

(Signature)

① Rayer la mention inutile

② Association régie par la loi 1901, société civile, autre forme de personne morale

③ Seulement s'il s'agit d'une personne morale

④ Voir liste officielle des races utilisées pour le déterrage et la chasse à courre (annexe)

la chasse sous terre consiste à capturer par déterrage l'animal acculé dans son terrier par les chiens qui y ont été introduits ou à l'y faire capturer par les chiens eux-mêmes. Seul est autorisé pour la chasse sous terre l'emploi d'outils de terrassement, des pinces destinées à saisir l'animal et d'une arme pour sa mise à mort, à l'exclusion de tout autre procédé, instrument ou moyen auxiliaire, et notamment des gaz et des pièges. Les meutes doivent comprendre au moins trois chiens créancés sur la voie du renard, Ragondin et du blaireau.

### AVIS DU PRESIDENT DE LA FEDERATION DES CHASSEURS

Première demande	Renouvellement	Renouvellement
<b>Favorable ou défavorable</b>	<b>Favorable ou défavorable</b>	<b>Favorable ou défavorable</b>
<b>Fait à .....</b> <b>Le .....</b>	<b>Fait à .....</b> <b>Le .....</b>	<b>Fait à .....</b> <b>Le .....</b>

### AUTORISATION PREFECTORALE

Attestation provisoire Valable 1 an Echéance le :	Attestation reconduite Valable cinq ans Echéance le :	Attestation reconduite Valable six ans Echéance le :
<b>Favorable ou défavorable</b>	<b>Favorable ou défavorable</b>	<b>Favorable ou défavorable</b>
<b>Fait à .....</b> <b>Le .....</b>	<b>Fait à .....</b> <b>Le .....</b>	<b>Fait à .....</b> <b>Le .....</b>